

Fédération Syndicale

P Unitaire Y de Dôme

N° 51

S
O
M
M
A
I
R
E

Février - Mars
2007

Prix du
Numéro
0,30 €

Maison du peuple - 29 Rue Gabriel Péri - 63 000 CLERMONT-FD

Tel. : 04 73 31 24 83 - Fax : 04 73 31 76 87 - email : fsu63@fsu.fr

Site web : <http://auvergne.fsu.fr>

Bulletin de la FSU du Puy de Dôme - Trimestriel - N°CPPAP 0311 S 07820 - N°ISSN 1247 - 2573

Directeur de la publication : Claude Delétang

Congrès FSU - Marseille du 29 janvier au 2 février 2007

Marseille ensoleillée, porte des pays du Sud, Marseille accueillante avec son palais des congrès agréable, une équipe efficace. Même si j'avais rêvé de le voir à Clermont-Fd pour laver le souvenir du congrès de la FEN de 1991 qui à Clermont avait préparé notre exclusion, ce fut un bon congrès : 733 délégués inscrits, de longues très longues journées de débats de réflexion et d'échanges, des moments d'incompréhension quand le délégué FU de notre section départementale, seul dans tout le congrès s'abstint sur la motion de soutien à Roland Veuillet en grève de la faim, des moments d'émotion quand Mariama Penda Diallo responsable syndicale guinéenne raconte la lutte des syndicalistes et de la population de son pays à quelques jours d'un nouvel embrasement, moment fort quand Bernard Thibault salue le congrès de la FSU au nom de la CGT et fait le voeu de développer encore les relations entre nos deux organisations, Oui ce fut un bon congrès dont nous sommes sortis plus forts et plus combattifs que jamais avec, notamment l'appel solennel du congrès :

La FSU entend contribuer à construire des alternatives aux politiques aujourd'hui mises en oeuvre. Elle appelle à bâtir ces alternatives autour de quelques axes centraux : éducation, services publics et fonctions publiques, protection sociale.

Maintenant et pour l'avenir, la FSU appelle à une rupture radicale avec la politique éducative actuelle et à relever le défi de la démocratisation du service public d'éducation afin d'augmenter le niveau général de formation et de qualification de tous les jeunes.

La FSU

Page 1 et 2 : Congrès FSU de Marseille - Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.), du chemin à faire

Page 3 : Qu'est-ce que la S.R.I.A.S. (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) ?

Page 4 : Service Public - états généraux le 10 mars - Fête nationale des services publics à Firmi (Aveyron)

Dispensé de timbrage

CTC Clermont-Fd

Déposé le 12-03-2007

P

P R E S S E
D I S T R I B U É P A R
L A P O S T E

propose pour cela 10 engagements pour une vraie priorité au Service Public d'Education :

1 - un service public laïque d'éducation transformé qui garantit :

- ☞ la réussite de tous les jeunes
- ☞ une véritable culture commune pour tous
- ☞ la prévention et les réponses aux difficultés scolaires de la maternelle à l'université

2 - une scolarité obligatoire portée à 18 ans et permettant aux familles de scolariser leurs enfants dès 2 ans

3 - la garantie d'une véritable mixité sociale

4 - une relance ambitieuse des ZEP

5 - la gratuité, le développement de l'aide sociale, des bourses et d'allocations d'études

6 - le développement pour tous de formations initiales sous statut scolaire dans les lycées professionnels, technologiques et généraux, ce qui s'oppose à l'apprentissage, sa survalorisation, son expansion aux formations alternées privées

Suite page 2

7 - le développement harmonieux d'enseignements supérieurs, fortement articulés avec la recherche, sur tout le territoire et une amélioration du taux d'encadrement des 1ers cycles universitaires

8 - une urgente priorité de la recherche et une augmentation de son financement

9 - un service public en charge de la Formation Tout au Long de la Vie

10 - le maintien et le développement de services publics et de structures laïques agréées assurant l'accompagnement à la scolarité et l'accès du plus grand nombre à l'éducation populaire, à la culture, aux sports,...

Cela passe par :

Une forte augmentation de la part du PIB consacrée, dans le budget de l'Etat, à l'éducation et à la recherche.

Un plan pluri-annuel de recrutement de personnels statutaires pour répondre aux besoins, une amélioration de leur formation initiale et continue, le respect de leur qualification et de leurs missions, l'attribution des moyens pour développer le travail collectif, la reva- lorislation matérielle et morale des métiers de l'éducation, de la recherche et de la culture

Une politique nationale de péréquations assurée par l'Etat pour compenser les inégalités territoriales

La FSU appelle à une politique qui assure à tous une véritable égalité d'accès aux droits fondamentaux. La consolidation et l'amélioration du rôle des services publics en France comme en Europe sont des priorités. Les services publics jouent un rôle majeur de cohésion sociale, d'égalité entre les citoyens en mettant à la disposition de tous des biens essentiels qui ne doivent pas être pris en charge par les intérêts privés doivent respecter les principes de laïcité. Ils doivent être développés et accessibles par tous, sur tout le territoire. Ils participent de la répartition et de la production des richesses. Les services publics doivent reposer sur une véritable démocratie sociale, être contrôlés par les usagers, les élus, les salariés des Services Publics et les organisations syndicales avec des moyens d'action étendus. Ils en constituent en retour un des éléments moteurs. La FSU demande l'arrêt des privatisations et des ouvertures à la concurrence, la reconstitution des conditions de véritables services publics répondant en particulier aux nouveaux besoins. La FSU s'oppose à ce que soit envisagée une nouvelle étape de décentralisation. Elle demande que soit fait un réel bilan de l'ensemble des mesures de décentralisation mises en oeuvre depuis plus de vingt ans et, dans l'immédiat, que soit rendue effective la possibilité de réversibilité pour les mesures contestées, notamment le transfert des personnels et de leurs missions.

La FSU appelle au développement d'une protection

Encore bien du chemin à faire pour un véritable service public de Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.).

Depuis des années le droit à validation des acquis de l'expérience pour acquérir tout ou partie d'un diplôme et reconnaissance d'une qualification est inscrit... dans la loi. Mais dans les faits les choses sont plus complexes et plus contestables.

Globalement l'éclatement et le caractère inégal des points d'accueil, l'éparpillement des organismes valideurs, la lourdeur des démarches et surtout un forte pression à la rentabilisation financières de ces organismes, rend le parcours de validation et l'accompagnement des personnes aléatoires.

Dernière innovation en date : pour les diplômes sanitaires et sociaux, la gestion de la VAE est externalisée vers un prestataire unique seulement joignable.. au moyen d'un numéro Vert ! Les ministères de tutelle ne répondent plus : cela aurait rendu nécessaire l'embauche de personnels qualifiés

sociale de haut niveau, assurant une véritable égalité et une véritable solidarité qu'il s'agisse de santé ou de retraite, et qui revienne sur les réformes imposées ces dernières années et caractérisées par l'individualisation et la marchandisation, portées de régressions majeures et d'inégalités.

La FSU appelle à une politique ambitieuse des salaires, des pensions, de l'emploi tant dans le privé que le public. L'augmentation immédiate du SMIC et de la valeur du point d'indice pour la Fonction publique, l'ouverture de négociations sur les salaires et la reconstruction de la grille sont des besoins pour la société toute entière. Elle se bat pour le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat et sa progression pour les actifs et les retraités de la Fonction Publique.

Répondre aux besoins de service public passe par des fonctionnaires en nombre suffisant, aux niveaux de qualification appropriés dont les métiers doivent être mieux reconnus et rémunérés. Loin d'être un coût, la politique de l'emploi public qui s'impose constituerait un facteur de relance de créations d'emplois et de réduction des déficits. La précarité est inacceptable pour les personnels et nuit au bon exercice des missions de Service Public.

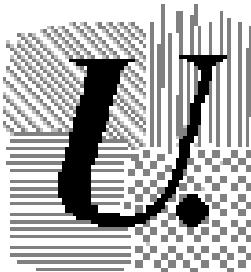
C'est pourquoi la FSU fait de la lutte contre la précarité et de l'exigence de recrutements de titulaires à la hauteur des besoins un des axes essentiels de son action syndicale. Elle combat la conception managériale de la gestion des personnels qui soumet le déroulement normal des carrières à un "mérite supposé" et remet en cause les statuts.

La FSU appelle à l'extension des droits et libertés, à la lutte contre toutes les discriminations, contre le racisme, la xénophobie et le sexism sous toutes ses formes. Elle s'oppose résolument à la répression et la criminalisation des mouvements sociaux. Elle exige l'arrêt des expulsions des enfants et des jeunes scolarisés et de leurs familles et une régularisation massive des sans papiers. Elle dénonce les politiques du tout sécuritaire qui privilient la répression et l'incarcération plutôt que l'éducation particulièrement vis-à-vis des jeunes les plus en difficulté.

La FSU appelle à une réforme immédiate des règles régissant la représentativité et le dialogue social en la fondant sur une représentativité déterminée par le vote librement exercé par les salariés et sur le principe d'accords dont la validité reposera sur la signature d'organisations représentant une majorité des salariés concernés. Elle appelle à la défense et à l'amélioration de tous les droits syndicaux. Elle s'opposera à toute limitation du droit de grève.

La FSU s'est adressée aux candidats à la présidentielle – à l'exception de ceux relevant de l'extrême droite – pour leur transmettre l'appel de son congrès et propose de les rencontrer afin d'en débattre.

Michel Bouchet



pour cela ! Bonjour l'accueil de proximité ! Sans atteindre ces excès, un défaut commun à pratiquement tous les organismes est la propension à croire que l'usage intensif (et économique) des TICE va résoudre l'essentiel des questions.

Paradoxe encore du plus important des valideurs qu'est l'éducation nationale : ses personnels en sont quasiment exclus et pour ceux qui en auraient le plus besoin – précaires, assistants d'éducation, etc; - l'analyse de leur demande débouche sur la conclusion que... l'on ne peut rien pour eux ! L'intervention syndicale s'impose là aussi pour faire changer les choses.

Francis Vergne

(représentant de la FSU à la commission VAE du Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)

Qu'est ce que la SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) ? Un organisme complémentaire d'action sociale et interministériel.

Au plan national :

Lors du comité interministériel d'action sociale de la Fonction Publique, le ministre a présenté les mesures prévues pour 2007.

Même s'il faut accueillir favorablement l'augmentation de 50 % de ce budget, la FSU conteste et s'est battu contre le lien établi par l'accord entre volet social et volet salarial qui fait de l'action sociale un élément du pouvoir d'achat, alors que l'ensemble des fonctionnaires n'aura eu pour solde de tout compte qu'une évolution salariale de 0,5% au 01/07/2006 et de 0,5% au 01/02/2007, ainsi que l'ajout d'un point d'indice au 1/11/2006, ce qui entérinera une nouvelle perte de pouvoir d'achat en 2006, après les 5% enregistrés depuis 2000.

Pour la FSU, l'augmentation du budget ne saurait remplacer la nécessité d'investissements collectifs lourds. L'action sociale doit être porteuse d'une autre ambition pour l'ensemble des personnels, et la FSU réitère sa revendication d'une prise en compte de l'ensemble des personnels relevant de la Fonction Publique, notamment les précaires (situation notamment des personnels recrutés par des établissements publics) et celle des retraités. Ce qui est qualifié par le Ministre "d'effort sans précédent en faveur de la vie quotidienne des fonctionnaires" n'atteint toujours pas le niveau des budgets des années 2000 et reste très en deçà des besoins pour des milliers de fonctionnaires qui sont confrontés comme l'ensemble des salariés aux désengagements de l'Etat et à l'insuffisance de solidarité collective sur des questions aussi essentielles que celles de la prise en charge du logement, de la dépendance...

Au plan local :

Depuis septembre 2006, la SRIAS est présidée par un représentant syndical (Christian Fagault, CGT DDE) et non plus par le Préfet de Région. Cette instance a longtemps été étouffée, bloquée dans son fonctionnement par certains des Préfets précédents, rendant la SRIAS inexistante, inefficace, renvoyant l'argent à l'Etat faute d'avoir permis la mise en place d'actions au profit des agents dans les délais de l'année civile. Cette présidence est acquise pour une durée de 3 ans à la CGT et par la suite, elle sera assurée par la FSU pour les trois années suivantes. Les organisations syndicales, 24 représentants, y siègent à parité avec les représentants des trois administrations publiques.

A titre informatif et par exemple, la SRIAS a attribué

- ☞ 53 aides au logement en 2005
- ☞ distribué, en 2006, 900 cartes CEZAM
- ☞ organisé des séjours vacances au centre de Montboissier pour nos enfants.

La SRIAS peut faire beaucoup plus et la FSU s'y engage.

Le budget 2007 de la SRIAS s'élève à 51.149 €.

Afin de lancer réellement le fonctionnement de la SRIAS, courant Avril - Mai un site Internet d'information va être mis à la disposition des personnels :

- ☞ Qui est concerné par les services offerts par la SRIAS ?
- ☞ Les fiches services, avec aides possibles et contacts nécessaires
- ☞ Enfance et aide à la personne
- ☞ Action sociale
- ☞ Loisirs et culture

- ☞ Séjours vacances et carte Cezam
- ☞ Aides à la restauration et au logement
- ☞ Les coordonnées des organisations syndicales représentées à la SRIAS et des correspondants dans chaque administration
- ☞ Une feuille de calcul permettant de savoir immédiatement, une fois saisi le quotient familial, à quel type d'aide et à quel montant d'aide un agent peut prétendre.

Ce site sera accessible à partir du site de la Préfecture de Région (<http://www.auvergne.pref.gouv.fr/>) ainsi que sur les sites Internet de nos administrations et vous recevrez une plaquette informative avec vos feuilles de payes lors du dernier trimestre avant les grandes vacances.

C'est un combat et une exigence que nous menons et nous nous battons pour la voir aboutir.

Vous vous doutez des difficultés que nous pouvons rencontrer face à nos administrations.

Mais ne désespérons pas, par exemple la FSU a obtenu, pour que nous puissions bénéficier des aides suivantes, non cumulables avec les aides que pourraient nous apporter nos administrations, en partenariat avec la PEP63 (Pupilles de l'enseignement public du Puy De Dôme) pour des séjours à Montboissier (63), Meschers Sur Gironde (33), Saint Urcize (14) aux vacances de cet été.

Le prix journalier de ces séjours sera de 42 € ce qui permettra suivant votre Quotient Familial Mensuel (Q.F.M.) calculé suivant la formule : Revenu fiscal de référence 2005 / (12 x nb de parts), l'aide suivante apportée par jour par la SRIAS :

Q.F.M.	Aide SRIAS	Apport famille
< 620 €	30 €	12 €
620<QFM<1000	25 €	17 €
1000<QFM<1200	17 €	25 €
QFM>1200	0 €	42 €

Vous aurez, de vos administrations et de nous même, plus d'informations sur ces séjours dans les semaines à venir.

Soyez certains que la FSU fait tout son possible pour que l'expression "action sociale" prenne tout son sens et qu'elle puisse bénéficier au plus grand nombre d'entre nous.

Arlette Ruggieri
Claude Delétang

Service Public - Service Public - Service Public

Les états généraux du Service Public se sont tenus le Samedi 10 mars à Paris 11ème, organisés par la Convergence Nationale des services publics (suite du mouvement des maires de Guéret), avec la participation des collectifs locaux et d'organisation syndicales, associatives et politiques.

Ces états généraux sont l'occasion d'imposer la question des services publics dans la campagne électorale.

Une large place a été faite aux débats avec la salle et avec les candidats à l'élection présidentielle ou leurs représentants.

Le congrès FSU de Marseille avait décidé de faire des États Généraux un temps fort de notre mobilisation pour le Service Public et de participer à l'initiative nationale de "Convergence des services publics" à Firmi (Aveyron).

Rappel du texte voté :

"La FSU prend toute sa place dans les collectifs locaux de défense et de développement des Services Publics, elle sera partie prenante dans l'organisation des États généraux du Service Public qui vont se dérouler le 10 mars prochain car elle a l'ambition fondamentale de mettre le besoin de service public au cœur de la question sociale et des choix de société auxquels la société est actuellement confrontée."

Printemps des services publics Résistons pour éviter l'hiver des territoires

ETATS GENERAUX DU SERVICE PUBLIC 10 mars 2007

Jean-Michel DREVON (F.S.U.) a été désigné comme modérateur général de la journée

Table ronde 1

Biens communs et droits fondamentaux

Modération : Michelle ERNIS (C.A. de la Convergence)

Jean-Pierre GIACOMO Confédération Nationale de Logement, Jean-Baptiste EYRAUD Droit Au Logement, Alain FAUCONNIER Coordination des Comités de défense des Hôpitaux et Maternités de proximité, Farid HAMANA Fédération des Conseils de Parents d'Elèves, Michel PARTAGE Association EAU pour une régie publique de l'eau potable, Gérard ASCHIERI Fédération Syndicale Unitaire, Anne LE LOARER Union Départementale CGT Paris

Grand témoin : Jean-Luc TOULY Association pour un Contrat Mondial de l'Eau

Table ronde 2

Droits fondamentaux biens publics communs

Modération : Marc MANGENOT (Fondation Copernic)

Jean-Christophe LE DUGOU CGT, Annick COUPE SOLIDAIRE, Francis GUISARD Union Nationale des Retraités et Personnes Agées, Vincent DREZET Syndicat National Unifié des Impôts, Michel ANGOT Fédération Syndicale Unitaire, Bernard TEPER Etats Généraux de la Santé et de l'Assurance Maladie, Gérard PELLETIER Association des maires ruraux de France

Grands témoins : Hoang Ngoc Liêm, économiste

André CHASSAIGNE, ANECR

AC le feu

Table ronde 3

Services Publics et Europe

Modération : Patrick HALLINGER (U.G.F.F.-CGT)

Aurélie TROUVE ATTAC, Didier LE RESTE Fédération des cheminots CGT, Nicolas GALEPIDES SUD PTT ou Cécile GONDARD, Maurice CHAVET Convention Internationale des Collectivités hors AGCS, Brian SYNOTT Fédération Syndicale Européenne des Services Publics ou Lise BOUVERET (Confédération Européenne des Syndicats)

Grands témoins : Jean-Luc MELENCHON, PRS

Jean-Pierre SOTURA Fédération des Mines Energie CGT

Le Collectif Aveyronnais de Défense et de Développement des Services Publics organise la fête nationale des services publics en Aveyron.

Pourquoi la fête des SP se tient à Firmi ? Suite aux actions menées en concertation avec le maire et le conseil municipal de Firmi sur la défense de la poste notamment, la convergence nationale, a demandé d'organiser cette fête dans l'esprit de ce qui avait été fait à Guéret.

Le collectif n'émet pas d'invitation vers les politiques, tout un chacun, suivant sa sensibilité peut inviter une ou plusieurs personnalités de son choix. Aujourd'hui, est confirmée la présence de Marie Georges Buffet.

Titre de la journée : les services publics à quoi ça sert ?

- 9h Accueil sous le chapiteau du CADDSP : cafés, croissants,
- 10h30-12h deux ateliers dans la salle de conférence et dans la salle d'animation. Thème « états des lieux, point sur les luttes en cours.
- 12h Apéritif, repas.
- 13h30- 15h ateliers. Thème « propositions, luttes à mener »
- 15h30 départ du défilé dans les rues de Firmi (1,2 km)
- 16h plantation de l'arbre des services publics par Marianne.
- 17h restitution des ateliers, place de la république sur le podium prévu à cet effet. Intervention du président du collectif, conclusion de la journée par le président de la convergence.
- Clôture, apéro concert (Toute la journée visite des stands, animation de rue par le groupe « les ouistitis de Guéret »)

Atelier A : Services de proximité

Le social : petite enfance, services à la personne

Economie : services fiscaux, agriculture, eaux et forêts, énergies (EDF, GDF)

Communications : poste et télécommunications, transports, SNCF, DDE

Atelier B : Services généraux

La santé : accès aux soins, hôpitaux, maternités, maisons de retraite

Le logement

Education, formation

Le collectif départemental de défense et de développement des services publics du Puy de Dôme organisera le déplacement en car, s'inscrire à la section départementale ou auprès de son syndicat national